**Association canadienne des enseignantes et des enseignants retraités**



**Canadian Association of Retired Teachers**

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

1. **Introduction**

Cette année aura été bien spéciale pour l’ACER-CART. Comme ça a été l’année suivant les élections fédérales, les occasions de mobilisation politique ont eu moins de raison d’être, car c’est une période d’expectatives et d’observation de ce que le nouveau gouvernement propose. Par expérience, un gouvernement est un gouvernement, peu importent les couleurs qu’il affiche. Cela est évident quand on regarde de plus près la manière d’agir dans le dossier de l’Accord national sur la Santé et aussi au sujet du Projet de loi C-27 : diviser pour régner et aller de l’avant sans considération pour les objections du public.

1. **MEMBRES ADHÉRANTS**

Nous avons connu cette année une augmentation de 1,786 membres, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à l’année passée.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Association** | **Membres** | **Cotisation** |
| **1** | Retired Teachers' Association of Newfoundland and Labrador  | 5,662 | 1,981.70 $  |
| **2** | Retired Teachers Organization of the Nova Scotia Teachers Union  | 7,259 | 2,540.65 $  |
| **3** | New Brunswick Society of Retired Teachers | 2,718 | 951.30 $ |
| **4** | Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du N. B.  | 1 980 | 693,00 $ |
| **5** | P.E.I. Retired Teachers Association  | 1,053 | 368.55 $ |
| **6** | Quebec Association of Retired Teachers  | 210 | 73,500 $ |
| **7** | Quebec Provincial Association of Retired School Educators | 1,188 | 415.80 $ |
| **8** | Enseignants retraités de l’Ontario | 65, 517 | 16,279.25 $ |
| **9** | Retired Teachers Association of Manitoba | 9,517 | 3,330.95 $ |
| **10** | Superannuated Teachers of Saskatchewan  | 11,111 | 3,888.85 $ |
| **11** | Alberta Retired Teachers' Association  | 16,790 | 7,000.00 $ |
| **12** | BC Retired Teachers Association  | 15,603 | 5,461.00 $ |
| **13** | Yukon Retired Teachers' Alumni  | 146 | 51.00 $ |
|  | **TOTAL** | **138 754** |  **43,135,55 $** |

1. **REPRÉSENTATIONS**

Durant l’année, les membres de l’Exécutif et moi-même avons représenté l’ACER-CART aux assemblées et coalitions qui suivent. Le Président a déjà parlé du travail accompli en collaboration avec ces organisations. J’évite donc la répétition.

1. Fédération canadienne des enseignants
2. Association nationale des retraités du fédéral
3. Coalition pour la sécurité de la retraite
4. Coalition canadienne pour la santé : Lobby sur la Colline

II est intéressant de noter, que même si ces mouvements ont pris naissance à cause des élections et se sont concentrés sur elles, l’on constate un désir de poursuivre le dialogue de manière permanente.

1. **RÉUNIONS DE L’EXÉCUTIF**

L’exécutif a tenu trois appels-conférence, les 12 octobre 2016,

19 janvier et le 23 mars 2017. Nous avons aussi tenu deux autres réunions *en présentiels*, l’une, après l’AGA 2016 et l’autre avant l’AGA 2017.

1. **SITUATION FINANCIÈRE**

Nos finances sont saines. Cette année nous avons eu une augmentation des contributions des Membres. Grâce à Johnson et à la FCE, nous avons pu maintenir les cotisations au même niveau. Nos investissements totaux se montent à 44 256,00 $, dépassant le but de 42 000, fixé en 2014.

1. **Correspondance**

Plus de 50 lettres ont été envoyées ou reçues au courant de cette année. Le Président et moi-même avons reçu de nombreux courriels, la plupart exigeant une réponse ou une prise d’action. La communication avec le gouvernement fédéral semble s’améliorer. Les lettres que nous recevons sont plus ponctuelles et pertinentes par rapport à leurs objets.

1. **Publications**

Comme rapporté par le comité des communications, nous avons produit deux numéros d’OPTIONS.

1. **Coalition pour la sécurité de la retraite (CSR) et le projet de Loi C-27**

Le 16 octobre 2016, le projet de loi C-27 (Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension) a été présenté en première lecture à la Chambre des communes.

*Ce texte modifie la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension afin de prévoir un cadre pour l’institution, la gestion et la supervision de régimes à prestations cibles et de permettre à l’administrateur d’un régime de pension d’acheter des prestations viagères immédiates ou différées pour des anciens participants ou des survivants de manière à satisfaire à l’obligation de fournir à ceux-ci des prestations de pension, si cette obligation est prévue par une disposition à prestations déterminées.*

On peut lire les détails de cette loi en suivant ce lien :

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&DocId=8511182&Language=E>

 L’Association nationale des retraités du fédéral et la Coalition canadienne pour la sécurité de la retraite ont établi des sites web pour mieux informer les Canadiens de l’impact de ce projet de Loi C-27 et aussi pour informer le public sur la procédure pour participer et s’opposer à cette loi :

a. [www.honouryourpromise.ca](http://www.honouryourpromise.ca)

b. [www.respectezvotrepromesse.ca](http://www.respectezvotrepromesse.ca)

c. [www.federalretirees.ca/BillC27](http://www.federalretirees.ca/BillC27)

d. [www.retraitesfederaux.ca/C-27](http://www.retraitesfederaux.ca/C-27)

Une lettre émanant du bureau du ministre des Finances à M. Herb John, Président de la Fédération nationale des retraités déclare, et je cite :

*« Dorénavant, le gouvernement prendra en compte les commentaires qu’il a reçus de la part des Canadiens et des diverses parties prenantes depuis que le projet de loi a été déposé. En particulier, nous avons engagé une consultation avec les syndicats qui avaient exprimé des inquiétudes à propos de certains aspects de cette mesure législative. Le gouvernement ne présentera pas le projet de loi devant le Parlement avant que ce processus de consultation ne soit terminé. »* [TRADUCTION]

Cela indique que le gouvernement ira de l’avant pour mettre en œuvre le projet de loi C-27, mais qu’il est ouvert à certains amendements. Il est donc impératif que tous les Membres prennent contact avec leurs députés et leur mettent la pression à ce sujet. Le projet pourrait être mis au rancart cet été, mais il sera sûrement remis sur la table dans un avenir plus ou moins rapproché.

1. **Conclusion**

Brian, merci pour ton leadership ! L’Exécutif et les Directeurs te remercient d’avoir répondu à nos demandes et pour avoir soumis tes rapports avec ponctualité. Je voudrais aussi remercier Lynne et Samantha de la FCE pour le travail accompli. Elles ont vraiment été d’un grand secours !

MERCI !



Roger Régimbal

Directeur général